



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 28 janvier 2014
N° 879

Discours de Fleur PELLERIN

Salon des entrepreneurs

Mardi 28 janvier 2014

Monsieur le Président, cher Thibault LANXADE,
Monsieur le Directeur général du Salon des Entrepreneurs,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous pour cette conférence de lancement du 21^{ème} *Salon des Entrepreneurs* à Paris, Lyon et Nantes. Avec plus d'un million d'entrepreneurs accueillis depuis sa première édition, cet événement est indéniablement devenu au fil des années une formidable plate-forme d'échange, de réflexion mais aussi de promotion de l'esprit d'entreprendre dans notre pays. Nous avons besoin de telles initiatives et ma présence aujourd'hui témoigne de mon soutien.

Ceci me donne aussi l'occasion de faire le point sur une année riche en réformes effectuées pour et avec les entrepreneurs, et de tracer un nouveau sentier de réformes pour 2014.

Il y a un an, j'étais déjà parmi vous, je venais de lancer les Assises de l'Entrepreneuriat, avec la volonté de co-construire avec l'écosystème entrepreneurial une nouvelle politique en faveur de la création d'entreprises.

Je le dis avec une part de fierté : ensemble nous y sommes parvenus ! Ces Assises, auxquelles bon nombre d'entre vous ont participé, ont en effet permis la mise en œuvre d'une quinzaine de mesures qui établissent un environnement plus favorable aux entrepreneurs.

La plupart de ces mesures ont été mises en place ou sont en cours de déploiement, permettez-moi d'en citer quelques-unes.

1. Je commencerai par la suppression de l'indicateur "040" de la Banque de France, qui est une première étape dans mon combat pour un véritable droit à la seconde chance : c'est une mesure à la fois emblématique, car nous devons tout faire pour valoriser la prise



de risque, et très concrète, puisque 180 000 entrepreneurs ont été concernés depuis septembre.

2. Nous avons également pris des mesures fiscales :

- l'allègement et la simplification de la fiscalité des plus-values de cession de valeurs mobilières, pour récompenser le risque ;
- les mesures en faveur des Jeunes Entreprises Innovantes, dont l'extension des exonérations de cotisations sociales aux dépenses d'innovation;
- la création du PEA-PME, pour développer le financement des PME par l'épargne des Français, combinée à la création d'*EnterNext*, la filiale d'Euronext chargée d'amener plus de PME à faire appel au marché pour se financer.
- la création d'un amortissement fiscal pour encourager le *corporate-venture*.

3. Ces mesures fiscales ont été complétées par des actions pour sensibiliser, former et accompagner les jeunes vers l'entreprise ou l'entrepreneuriat avec :

- dans le secondaire, la mise en place d'un parcours structuré ;
- dans le supérieur, la généralisation des formations à l'entrepreneuriat au sein des pôles universitaires et la création d'un statut d'étudiant entrepreneur ;

4. Nous avons enfin engagé des mesures pour mobiliser tous les talents, en particulier ceux qui restent trop éloignés de la création d'entreprises :

- les femmes avec le plan "Entreprendre au féminin", commun avec Najat VALLAUD-BELKACEM, qui décline pour les jeunes filles et les femmes un ensemble d'actions de formation et d'accompagnement à la création ;
- les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en commun avec François LAMY, avec le plan "Entreprises et quartiers", à travers 500 millions d'euros mis sur la table pour amener les jeunes des quartiers vers l'entreprise, puis financer et accompagner ceux qui se lancent.

Je me souviens des esprits chagrins qui pensaient que la gauche était encore aux prises avec ses vieux démons, que la majorité parlementaire n'était pas convertie aux vertus de l'entrepreneuriat. Eh bien les faits sont là, les textes sont adoptés, les mesures sont mises en place !

Et nous ne nous sommes pas arrêtés là. En novembre, nous avons engagé les 40 mesures de la "Nouvelle donne pour l'innovation", qui a été complétée par l'initiative French Tech. L'objectif est clair : définir une nouvelle politique de l'innovation et soutenir la croissance des start-up, car la mère de toutes les batailles, c'est le passage du "*start*" au "*up*"!

Ces actions structurantes s'accompagnent d'éléments très concrets : je pense aux arbitrages du Programme d'Investissements d'Avenir, avec la création d'un Fonds national d'innovation de 240 millions d'euros, avec 215 millions d'euros pour la French Tech ou



encore 400 millions d'euros pour soutenir la transformation numérique de notre économie.

Vous pouvez retrouver toutes ces mesures et bien d'autres sur une page Internet que je viens de mettre en ligne sur le site de Bercy et qui rappelle tout ce que le Gouvernement a fait pour les PME depuis 20 mois. Allez-y, c'est impressionnant !

Le fil directeur de cet ensemble cohérent de réformes est clair : les emplois à créer ne le seront pas dans les entreprises que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi nous devons donner la priorité à la création d'entreprises et surtout à la croissance des jeunes entreprises, car ce sont elles qui créent des emplois !

Ce choix politique, nous devons l'affirmer en particulier à l'étranger, car nous devons changer l'image de la France ! Je l'ai dit à l'occasion de mon passage en Israël auprès du Président de la République, je l'ai dit à Las Vegas à l'occasion du *Consumer Electronic Show* : nous devons affirmer la France comme la "start-up république" de l'Europe !

Au total, 2013 aura été l'année de la co-construction d'une politique pro-entrepreneuriat, pro-start-up, pro-innovation. Il faut maintenant regarder devant nous et je souhaite que 2014 soit l'année de l'accélération.

Comme l'a annoncé le Président de la République, au travers du Pacte de responsabilité, c'est par le dialogue que seront élaborées les réformes de 2014, pour redresser les marges des entreprises, pour inciter à l'embauche et, c'est le combat qui mobilise tout le Gouvernement, pour créer des emplois.

En cohérence avec ce chantier de fond, je veux poursuivre avec vous la dynamique des Assises de l'Entrepreneuriat.

En 2014, nous avons choisi comme thématique prioritaire la jeunesse, bien sûr parce que c'est une priorité du quinquennat, mais surtout parce que c'est largement la jeunesse qui a les clés de la création d'entreprises.

Je compte ainsi sur vous, la communauté des entrepreneurs, pour vous mobiliser au niveau national et dans les régions pour la saison 2 des Assises de l'Entrepreneuriat dont la thématique-chapeau sera cette année, "*Les jeunes et les PME : grandir ensemble !*"

Ce nouveau rendez-vous de l'entrepreneuriat nous permettra d'avancer sur des sujets essentiels et qui me tiennent à cœur :

- d'abord, comment mieux aider tous les talents à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, à se demander "pourquoi pas moi ?"; les jeunes, on le sait, peuvent avoir des réticences à se lancer dans l'aventure, et je ne parle pas seulement des étudiants des universités et des grandes écoles, qui bénéficient déjà de structures d'accompagnement, mais aussi plus globalement de toute notre jeunesse, qui a de l'énergie et du talent à revendre ; c'est cela aussi la "start-up République" que je défends ;
- ensuite, comment renforcer l'attractivité réciproque entre PME et jeunes, car si les PME manquent de visibilité sur les campus, elles rechignent également souvent à miser sur des jeunes dans leur recrutement ; l'entrepreneur, c'est celui qui fait le



pari d'un produit, d'un investissement, d'une implantation. Il faut aussi parier sur l'humain et sur nos jeunes ; car attirer les jeunes, c'est aussi un gage de dynamisme et de pérennité pour les PME, il faut faire rentrer la "génération Y" dans nos entreprises ! Les PME ne doivent pas avoir de complexes face aux grands groupes. Les petites structures offrent un visage plus humain, offrent souvent davantage d'autonomie : ce peut être un vrai plus pour les jeunes générations.

- enfin, nous travaillons sans relâche sur la question de la transmission d'entreprises, car ce sont 50 000 emplois qui disparaissent chaque année faute de repreneurs, et je suis persuadée que la jeunesse est une part de la solution.

Cette année, j'ai souhaité que s'organisent de manière légère des groupes de travail dans chacune des régions, car nous devons plus que jamais nous appuyer sur les dynamiques territoriales.

Je reviendrai plus en détails sur ces travaux à l'occasion de leur lancement dans les prochaines semaines.

Tous ces sujets ont un point commun : c'est notre logiciel de pensée qui doit être modifié, c'est notre culture entrepreneuriale, celle des jeunes mais aussi - et peut-être surtout - celle des décideurs, économiques et politiques, qui doit être développée, ce sont tous les verrous qui nous inhibent dans nos têtes qui doivent être levés ! Et, au risque d'être provocatrice, c'est beaucoup plus compliqué que mobiliser de l'argent !

Comme illustration de cette volonté, dans la lignée de la suppression de l'indicateur 040, c'est pour cela que je veux engager un véritable "plan rebond" dans les semaines qui viennent. Du droit des procédures collectives aux pratiques bancaires abusives, un entrepreneur qui a pris un risque doit être soutenu, quand bien même il a connu l'échec.

Ce plan sera naturellement élaboré avec tous les acteurs concernés. Je pense notamment aux associations qui œuvrent en ce sens, et avec lesquelles j'ai signé le 13 janvier dernier une Charte du Rebond pour soutenir sur tout le territoire des Conférences du Rebond.

Mon action s'inscrit clairement dans le soutien à la dynamique existante, je pense notamment à la prochaine édition de "*Failcon*" France qui aura lieu en avril et que j'invite, c'est un scoop, à Bercy ! Je le dis avec force car des incompréhensions qui n'avaient pas lieu d'être se sont exprimées : je soutiens sans ambiguïté les écosystèmes innovants et entrepreneuriaux, la dynamique, c'est d'abord celle des acteurs de terrain !

Mesdames et Messieurs, en cet instant de célébration de l'entrepreneuriat, je veux fonder avec vous l'espoir d'un dialogue riche et permanent entre le Gouvernement et les entrepreneurs en 2014, autour de notre volonté commune, celle de redresser la France. Soyez assurés de mon soutien !

Je vous remercie de votre attention.

Contact presse :

Cabinet de Fleur PELLERIN – Emilie GARGATTE, conseillère presse et communication : 01 53 18 41 00